

Ce carnet est à rendre impérativement aux aux vérifications administratives

En l'absence de l'organisation le concurrent remplira lui-même au stylo bille ses heures de passage au départ et à l'arrivée de l'E,S,

**ES N° 1 COMBE DE VEAUX**

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

**ES N° 2/3/5 PROPIAC**

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

**ES N° 4 BRANTES - SAVOILLANS**

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

NOM DU CONCURRENT: \_\_\_\_\_

N° DE RECONNAISSANCES: \_\_\_\_\_

Toute fraude ou tentative de fraude (véhicule non déclaré, reconnaissances sans être engagé, etc) sera sanctionnée

Sera considéré comme fraude avérée le refus de s'arrêter à la demande d'un contrôleur de l'organisation, lequel sera porteur d'un badge identifié qu'il sera tenu de présenter.

Pendant les reconnaissances n'est autorisé à bord que les deux membres de l'équipage

### **Rappel Réglementation FFSA RALLYE-6.2 RECONNAISSANCES**

#### **6.2.1 Respecter au cours des reconnaissances le code de la route**

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maxi,  
Tout retour en arrière et bouclage en cours de reconnaissance des ES est interdit,

#### **6.2.2 Voitures**

Voiture de série.  
Pneus de série homologués route (tout pneus compétition est interdit).

#### **6.2.3 Equipements**

Autorisation de 2 phares additionnels au maximum.  
Autorisation d'un lecteur de carte.  
Autorisation d'un appareil de mesure (trip master).  
Interdiction du casque et des écouteurs.  
Autres équipements additionnels interdit

#### **6.2.5 Durée des reconnaissances**

Dans les rallyes régionaux: limitée à 2 jours.

#### **6.2.6 Les reconnaissances auront lieu le:**

N° ES	Nom E.S.	Dates et Horaires
1	COMBE DE VEAUX	Dimanche 24 février 2019
2/3/5	PROPIAC	de 9 h à 19 h
4	BRANTES/SAVOILLANS	Vendredi 1 mars 2019 de 9 h à 19 h

## **36<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE VAISON 9<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE VAISON VHC 2 et 3 mars 2019**

### **CARNET DE CONTRÔLE DES RECONNAISSANCES**

Ce carnet est à rendre impérativement aux vérifications administratives il devra être complété sur chaque épreuve spéciale par le contrôleur en poste

En l'absence de contrôleur, le concurrent remplira lui-même, au stylo bille ses heures de passage au départ et à l'arrivée de l'E.S.

Soyez prudent et respectez les riverains et la nature, bonne route

N° de reconnaissance:            CONCURRENT:

### **OBSERVATIONS CONTROLEURS**

NOM

PRENOM